

Taux de remplacement du salaire par l'allocation chômage

Février 2016



Chiffres clés

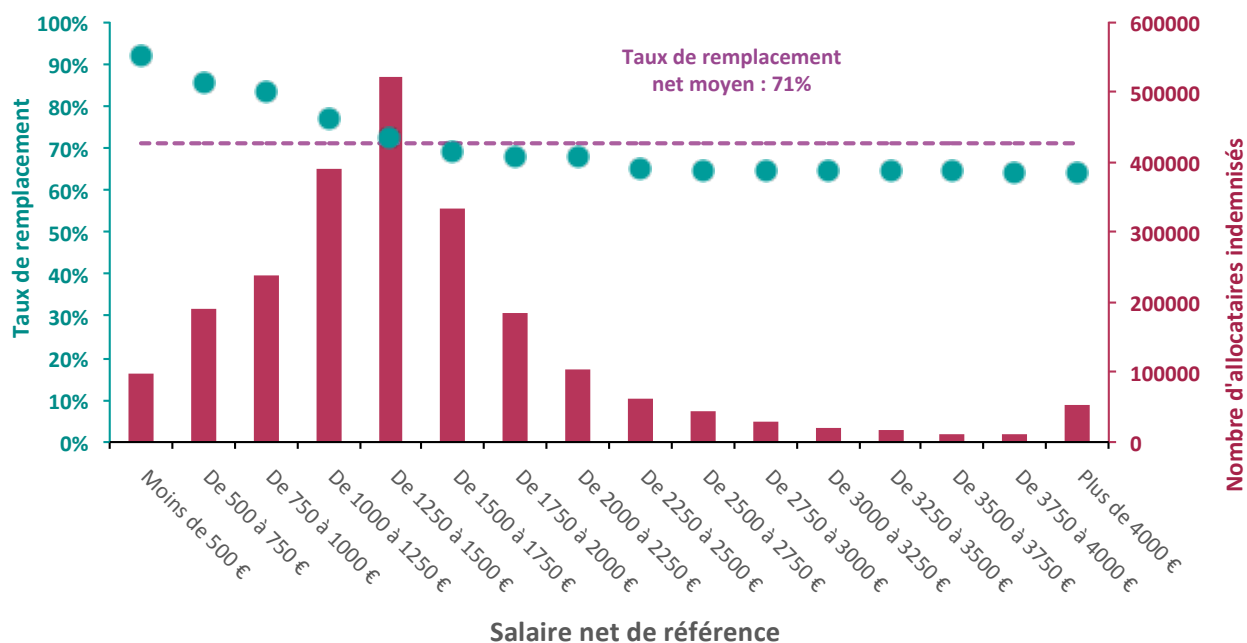
Au 30 juin 2015, l'allocation moyenne des allocataires indemnisés par l'Assurance chômage est de 1 100 € net par mois, soit 71 % du salaire net perdu (salaire net de référence). Ces chiffres ne prennent pas en compte les intermittents du spectacle indemnisés par l'Assurance chômage.

Le taux de remplacement est plus élevé lorsque le niveau de rémunération antérieur est plus faible

Les bénéficiaires de l'Assurance chômage indemnisés sur la base d'un salaire net qui étaient compris entre 1 000 et 1 250 € touchent une allocation mensuelle équivalente à 77 % de leur salaire net de référence (Graphique). Pour les personnes qui ont perdu un salaire de 3 000 € net par mois, l'allocation nette représente 64 % de leur ancien salaire.

Graphique

Taux de remplacement net moyen et nombre d'allocataires indemnisés selon le salaire de référence net



Source : Fichier national des allocataires (FNA). En cours d'indemnisation au 30 juin 2015.

Champ : allocataires indemnisés par l'Assurance chômage, hors intermittents du spectacle, France entière.